

Editorial: Critères de climat et droits de l'homme

Actares s'engage depuis des années pour que les grandes banques suisses et les assurances renoncent à investir l'argent d'actionnaires responsables dans des branches qui nuisent au climat. Outre les conséquences négatives pour les humains et l'environnement, ces investissements dans des énergies non-renouvelables impliquent un haut risque financier, quand arrivent par exemple des réglementations, une baisse des subventions des Etats pour le charbon, le pétrole et le gaz, ou des innovations technologiques. En France, les gestionnaires de fortune, les assurances et les banques doivent déjà maintenant informer sur leur prise en compte du changement climatique.



Le climat ou les énergies fossiles: un choix

Ressentant déjà les conséquences onéreuses d'événements climatiques extrêmes, les assurances se détournent de plus en plus des combustibles fossiles – non seulement au niveau des placements, mais aussi à travers des restrictions dans leurs opérations d'assurances. Il est grand temps que les banques aussi orientent leurs stratégies dans un sens favorable au climat (p. 2). Un forum Actares à Genève a élucidé les différentes perspectives du désinvestissement (p. 6).

Ne pas respecter les droits humains coûte cher

Des conflits du travail dus à des conditions de travail précaires, aux accidents du travail dus à des mesures de sécurité inadéquates ou à la sous-traitance permanente aux travailleurs temporaires, les entreprises peuvent y payer cher – que ce soit au niveau d'atteinte à la réputation ou des pertes économiques.

LafargeHolcim est à nouveau confrontée à des syndicats pour de mauvaises conditions de travail dans des pays comme la Colombie ou l'Inde, alors qu'une filiale indienne d'Holcim a déjà été impliquée dans un conflit de plusieurs années pour une main d'œuvre temporaire (p. 2). Que LafargeHolcim n'ait pas amélioré ses directives internes pour protéger

la main d'œuvre montre que, pour garantir des conditions de travail correctes dans toute la chaîne des fournisseurs, une législation est nécessaire (p. 3). Ce surcroît de précaution serait aussi profitable pour les affaires. Des initiatives dans la production de cacao – secteur à risques pour le travail des enfants – montrent comment tous les partenaires peuvent profiter de contrôles améliorés et être sensibilisés (p. 5, p. 7).

Sommaire

Editorial: Critères de climat et droits de l'homme	1	Le Comité se fait connaître: Doris Gerber	6
LafargeHolcim à nouveau dans le pétrin	2	Portrait de Veronika Hendry, Présidente d'Actares	7
Protection climatique dans la finance	2	Réseau: «Fair Trade Town»	7
KOVI: Le point de vue des actionnaires	3	Note de lecture	8
Raisons de refuser le rapport annuel	4	Groupe de réflexion cherche lumières	8
Entretien: Alexandre Sacerdoti	5	Impressum – Actares Bulletin n°37	8
Forum Actares: Sortir des énergies fossiles	6		

LafargeHolcim à nouveau dans le pétrin

Le géant du ciment se dresse contre l'Initiative pour des multinationales responsables (KOVI). «Consciente de ses responsabilités», LafargeHolcim trouve une telle réglementation superflue.

Pour le président du Comité administratif (CA) de LafargeHolcim (LH), l'initiative KOVI va bien trop loin – de même que l'étude d'un contre-projet indirect. Entre temps, LH n'est pas sortie de ses difficultés – et pas seulement en Syrie: l'ancienne direction du groupe est dans le collimateur de la justice française pour ses liens avec le groupe terroriste, Etat islamique.

– a remis à Beat Hess un cadenas pour machines. Le président du CA de LH a assuré que la direction prenait ce thème très au sérieux. Actares demande aussi que LH implique plus fortement ses fournisseurs. Selon le syndicat IndustriALL, dans les fabriques indiennes de LH, 80% de la production est réalisée par du personnel intérimaire.



Actares à l'AG de LafargeHolcim

Négligence dans les mesures de sécurité

Actares a de nouveau souligné le manque de sécurité sur les places de travail en Inde, et – à l'appui de ses

Des conditions de travail inacceptables

Des points noirs existent aussi en Ouganda: «Pain pour le prochain» a rendu compte de manière impressionnante des conséquences graves du travail des enfants. Des membres de syndicats de Belgique, d'Allemagne, d'Ouganda, d'Indonésie, du Liban et de l'Inde ont dénoncé l'absence d'un accord-cadre international, et négociateur pays par pays fonctionne souvent mal.

Quand le volontariat ne suffit pas

Actares aura à l'œil le destin du personnel intérimaire, qui devraient être engagés que provisoirement et à des conditions correctes.

Là où des mesures volontaires ne suffisent pas, l'initiative KOVI veut encadrer à l'avenir les entreprises de manière plus serrée. Des plaintes devant un tribunal suisse pour des infractions graves peuvent augmenter la pression pour une meilleure prise en compte des droits humains.

Protection climatique dans la finance

D'après l'accord de Paris sur le climat, les banques et les assurances doivent contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Swiss Re et Zurich ont réagi et se sont retirées partiellement du charbon. Credit Suisse et UBS sont restées trop passives, malgré des injonctions répétées.

Tant que la terre se réchauffera globalement, il y aura plus d'évènements extrêmes comme les ouragans Harvey ou Irma, et leur intensité va continuer à croître. Il faudra aux collectivités locales des dizaines d'années pour s'en remettre, et les pays touchés en paieront le

prix. La hausse du niveau des mers due au réchauffement du climat, tout comme l'augmentation des sécheresses et la désertification, mettent encore en péril l'avenir d'autres millions d'êtres humains.

Augmentation du coût des assurances

Les assurances commencent déjà à sentir les effets du changement climatique: les événements extrêmes et les dégâts qui en résultent pèsent sur leurs résultats annuels. Swiss Re et Zurich se sont déjà partiellement retirés de l'industrie du charbon, de loin la plus nuisible pour le climat. Actares attend des deux assurances qu'elles suivent l'exemple d'Allianz et incluent aussi des critères climatiques dans leurs contrats. Le plus grand groupe d'assurances européen, Allianz renonce depuis le printemps de 2018 à assurer individuellement des centrales et des mines de charbon.

Banques restent dans le charbon

Bien que Credit Suisse et UBS disposent de directives sur la protection climatique, qui devraient entre autres aussi limiter le financement de nouveaux projets de

centrales thermiques au charbon. Elles sont pourtant insuffisantes: Credit Suisse et UBS font partie des banques occidentales qui, depuis l'adoption des accords de Paris, ont le plus augmenté leur financement aux 120 développeurs de centrales à charbon les plus importants, au lieu de le réduire. Lors de leurs assemblées générales respectives, Actares leur a demandé une stratégie climatique globale sans échappatoires. Il est temps de se retirer graduellement des financements existants dans les énergies fossiles, et d'exclure les investissements dans des entreprises qui n'adaptent pas leurs émissions de gaz à effet de serre à l'objectif des 2°C défini par les accords de Paris.

- Fossil Fuel Finance Report Card 2018:
<https://tinyurl.com/yckzk8en>

KOVI: Le point de vue des actionnaires

Au fond, il devrait aller de soi que les firmes suisses respectent les droits humains et l'environnement – et cela, aussi à l'étranger. La réalité est hélas toute autre. De nombreux exemples de violation des droits humains et d'atteintes à l'environnement par des entreprises suisses montrent la nécessité urgente d'agir.

Détenir des actions implique aussi une responsabilité: en tant qu'actionnaires, il ne nous est pas égal que des enfants travaillent chaque jour dans des plantations ou des fabriques au lieu d'aller à l'école; quand des êtres humains sont chassés sans concertation de leurs villages pour faire la place et avec profit à une mine ou un lac d'accumulation; quand des rivières et des lacs sont pollués par des produits chimiques toxiques; quand des habitants sont privés de leurs moyens d'existence pour faire place à une plantation de palmiers à huile. Les droits humains et la protection de nos conditions de vie sont non-négociables – ni en Suisse, ni à l'étranger.

Bénéfices à court terme, risques sur le long terme

Bien que des cas de graves violations de droits humains et d'atteintes à l'environnement soient toujours et encore connus, les milieux de l'économie continuent à s'opposer à un devoir de diligence contraignant. Fastidieux, trop cher, et donc mauvais pour les affaires – voilà les arguments. C'est peut-être vrai à court terme. Mais en tant qu'actionnaires, nous sommes attachés à une politique d'affaires basée sur le long terme

et la durabilité, permettant d'éviter les risques de réputation et des amendes salées.

Des entreprises qui font fi du consensus planétaire sur les droits humains et la protection de l'environnement devront en faire les frais tôt ou tard – elles seront accusées, taxées ou encore plus sévèrement contrôlées.

Volontairement, ou pas?

Les entreprises soulignent leur volonté de tout mettre en œuvre; ceci est nécessaire sur une base volontaire. Leurs concurrents, par contre, devraient aussi y participer – sinon, ce serait difficile pour les affaires. L'expérience le démontre: la bonne volonté ne suffit pas. En Angleterre, en France et aux Pays-Bas, il existe déjà une réglementation légale. Le contre-projet à la KOVI adopté par le conseil national le 14 juin est un premier pas dans la bonne direction. Actares espère que le Conseil des Etats ne diluera pas les dispositions en matière de responsabilité qui y sont contenues.

- Initiative multinationales responsables:
<https://initiative-multinationales.ch>

Raisons de refuser le rapport annuel

Depuis sa création, Actares a insisté sur le fait que les différents parties prenantes devaient être pris en considération dans la répartition des profits et pour l'impact de leurs activités. L'ensemble des éléments autres que ceux directement financiers doivent être l'objet d'un rapport ESG (Environnement, Social, Gouvernance), et les résultats de ce dernier inclus dans le rapport de gestion annuel soumis au vote.

Selon le Code des obligations, une société doit présenter un rapport de gestion à son assemblée générale (AG) et le faire approuver par les actionnaires. Actares s'attend à une couverture de durabilité.

Rapport amplectif

Le critère environnemental tient compte de la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la prévention des risques environnementaux.

Le critère social prend en compte la prévention des accidents, la formation du personnel, le respect du droit des employés, le travail des enfants, la chaîne de sous-traitance et le dialogue avec les actionnaires, employés, clients et les collectivités publiques touchées par les activités de l'entreprise.

Le critère de gouvernance vérifie l'indépendance du Conseil d'administration, la structure de gestion et la présence d'un comité de vérification des comptes.

Actares refuse le rapport annuel si les éléments ESG inclus dans le rapport de gestion sont insuffisants, ou si un rapport ESG séparé n'est pas diffusé au moins 25 jours avant l'AG, afin de pouvoir l'étudier et de poser d'éventuelles questions à son égard au Conseil d'administration. Ces éléments font l'objet d'analyses détaillées de divers organismes et de notations. Quand la situation est globalement insatisfaisante, le rapport de gestion n'est pas approuvé. On peut regretter qu'un rapport ESG ne soit pas présenté et voté séparément, car la plupart des questions posées en assemblée – notamment par Actares – concernent des thèmes qui y sont abordés.

Gestion de risque et décharge

Les quatre dimensions selon lesquelles Actares mesure la performance d'une société n'interviennent pas uniquement dans l'appréciation du rapport annuel, mais également dans d'autres votes de l'assemblée générale.

C'est ainsi que la décharge des organes est refusée par Actares si la société n'a pas atteint, dans l'année sous revue, une performance ESG suffisante ou si elle

a violé de manière significative le cadre légal ou éthique (condamnations, corruption etc.)

Saison des AG 2018

Le critère ESG étant insuffisant, le rapport Lafarge-Holcim a été refusé. Ce qui est bien sûr lié au comportement des dirigeants de la société, qui a financé un groupe terroriste, Etat islamique en Syrie, pour pouvoir continuer à poursuivre ses activités malgré la situation de conflit. D'autre part, il est question de travail d'enfants dans des gravières en Uganda (p. 2)

Suite à des rumeurs sur des versements illégaux à des médecins en Grèce, et à la tentative de suicide d'un des cadres de Novartis à Athènes, la Grèce et le FBI ont formulé en 2018 une demande d'entraide judiciaire auprès de la Suisse. Si les accusations devaient s'avérer fondées, Novartis ferait face à une des procédures les plus importantes et les plus coûteuses depuis sa fondation en 1996. Pour cela, Actares a voté contre la décharge du Conseil d'administration de Novartis.

■ www.actares.ch > Lignes directrices de votes

RSE (Responsabilité sociale des entreprises)

Un devoir d'informer

En Suisse, c'est encore aux entreprises de décider si et comment elles veulent satisfaire aux exigences du marché en matière de publication d'informations sur le développement durable. Cependant, les demandes des parties prenantes ne cessent de croître et des exigences réglementaires obligatoires existent déjà à l'étranger, par exemple dans toute l'Europe. En Allemagne, les grandes entreprises allemandes devront rendre compte à partir de l'exercice 2017 des aspects non financiers de leurs activités, ainsi que des risques non-financiers de leurs activités commerciales, sous la forme de concepts ou d'indicateurs de performance sur les questions environnementales et sociales, le respect des droits humains et la lutte contre la corruption et les pots-de-vin.

Entretien: Alexandre Sacerdoti

Alexandre Sacerdoti, ancien directeur général de Chocolat Villars, est consultant pour les petits producteurs de cacao afin de s'assurer que des variétés de cacao de haute qualité sont plantées et que des prix équitables sont payés aux producteurs. Il s'appuie sur la traçabilité des produits de qualité, car les consommateurs finaux veulent savoir de plus en plus précisément ce qu'ils mangent.

Vous conseillez les petits agriculteurs de Côte d'Ivoire ainsi que les entreprises qui sont à l'autre bout de la chaîne d'approvisionnement. Quelles sont vos principales préoccupations?

Les principales préoccupations sont le respect des droits humains, le non-travail des enfants, le respect de l'environnement et notamment la non-déforestation, la qualité des productions locales et leur totale traçabilité, ainsi qu'un revenu décent pour les agriculteurs et producteurs locaux.

Quels sont les plus grands défis?

La traçabilité totale des productions agricoles et la garantie de leur qualité et origine qui permettront de résoudre les problèmes financiers des petits agriculteurs en supprimant les intermédiaires par une vente directe aux sociétés agroalimentaires. Il faudra, pendant une période transitoire, assister financièrement les agriculteurs en achetant les récoltes avant leur production effective.

La production du cacao compte comme secteur de risque pour le travail des enfants. Comment éviter le travail des enfants dans la production?

En assurant des revenus suffisants et décents aux producteurs locaux, on peut obliger les producteurs regroupés ou des producteurs individuels de respecter des cahiers des charges. L'origine géographique doit

être contrôlée et les produits doivent être traçables. En pratiquant le concept de ruralité et d'accompagnement sur place, on peut soutenir les agriculteurs tout en s'assurant par une présence locale et des visites régulières que les enfants ne sont pas exploités. D'autre part, cela ouvre la possibilité d'un approvisionnement direct par les grandes entreprises et un meilleur revenu pour les producteurs par la suppression des intermédiaires.

A quelles améliorations vous attendez-vous dans les prochaines années?

L'exigence par les consommateurs d'une traçabilité totale des produits agroalimentaires assurant ainsi une sécurité alimentaire et la qualité des produits par l'identification rapide de tous les maillons de la chaîne d'approvisionnement, soit par des produits d'origine géographique contrôlée respectant un cahier des charges sévère et précis, soit grâce aux développements futurs de la «Block Chain» sur la traçabilité alimentaire.



Assemblée générale des membres

Notre assemblée générale (AG) se tiendra le **mardi 9 octobre 2018 à Lausanne à 16 h 30**. Après la partie statutaire, nous accueillerons Alexandre Sacerdoti, Conseiller pour des chaînes d'approvisionnement dans la production du chocolat et ancien directeur de Chocolat Villars. L'expert présentera des méthodes qui permettent aux entreprises de prendre au sérieux leur responsabilité dans la chaîne des fournisseurs et d'améliorer, par ce biais, la qualité du cacao.

Cette partie de notre AG est de nouveau ouverte au public cette année. N'hésitez donc pas à y inviter vos connaissances que le sujet intéresse. Le Comité d'Actares se réjouit de vous rencontrer ensuite pour d'intéressantes discussions autour d'un apéritif. Les membres recevront une invitation détaillée fin août. Des informations sur la conférence publique seront publiées sur le site internet www.actares.ch. Réservez déjà la date!

Forum Actares: Sortir des énergies fossiles

Pour respecter la limite des 2°C de l'accord de Paris sur le climat, nous devons réduire notre dépendance des énergies fossiles. Mais comment? C'est sur cette question que s'est penché le forum organisé fin mai par Actares. Rédacteur en chef de la Revue Durable et co-directeur des Artisans de la transition, Jacques Mirenowicz, a assuré la modération.

Frédéric-Paul Piguet, de l'Institut Biosphère, a posé en introduction la définition de la «justice climatique». Il ne s'agit pas de dire qu'un pays quelconque

a le 'droit' d'émettre une telle quantité de CO₂, mais plutôt d'un impératif moral global de protection de la biosphère. La protection du climat serait finalement un droit humain. Laura Ramirez de 2° Investing Initiative a présenté ensuite des stratégies pour les investisseurs: hausse des coûts en capital par un retrait massif des capitaux dans les énergies fossiles, et le dialogue avec les entreprises pour qu'elles s'en détournent.

La caisse de pension Nest a soutenu le forum.

Sans énergie fossile, c'est possible!

Depuis 35 ans, la caisse de pension écologique et éthique Nest investit avec succès selon des critères stricts de développement durable. Outre les critères d'exclusion classiques tel que l'armement ou le nucléaire, Nest fait une sélection des placements intégrant à la fois des éléments de nature relative (sélection des meilleurs du secteur), et d'analyse de l'impact absolu par rapport au service rendu (énergie, mobilité, etc.). Cette approche conduit à ne pas retenir les entreprises actives dans les énergies fossiles

contrairement à d'autres approches de la finance durable, et ce depuis toujours.

Pour quel résultat? Les portefeuilles en actions Nest ont une empreinte carbone réduite de plus de 40% en comparaison à un portefeuille de référence (indice MSCI World). Et bien entendu, cela ne se fait pas au détriment de la performance financière – au contraire: sur les 10 dernières années, la performance annualisée de Nest a été de 4,1% en comparaison de l'indice Credit Suisse des caisses de pension de 3,1%.

Le Comité se fait connaître: Doris Gerber

De Doris Gerber: **Si je suis devenue membre d'Actares, c'est dû à mon intérêt pour l'économie en général. Il y a quelques années, j'ai été active dans le groupe Communication, car je pouvais me rendre utile, en raison de mon activité professionnelle antérieure et de mon expérience comme parlementaire cantonale.**



L'économie et la politique s'influencent réciproquement. Pour moi, il est important que les relations entre ces deux entités soient bien réglées dans notre Etat. Si elle veut avoir du succès et assurer notre bien-être, l'économie suisse doit être flexible et innovatrice. Elle doit élaborer et produire de nouveaux produits, et pour ce faire s'appuyer sur l'expertise de nos universités. L'économie suisse ne peut pas fonction-

ner en circuit fermé, mais est responsable vis-à-vis de ses employés, de la population et de l'Etat.

Il reste beaucoup à faire

Actares donne à des actionnaires modestes (comme moi) la possibilité de s'exprimer, et d'exercer une influence en faveur de la pratique des affaires correcte de «notre» entreprise. Heureusement, ces dernières années, une pression a pu être exercée pour qu'il y ait plus de femmes dans les Conseils d'administration et au niveau des Directions. Aujourd'hui, on discute enfin ouvertement des rémunérations exorbitantes dans les étages supérieurs des firmes. Actares va persévérer – et j'essaie d'apporter ma contribution.

Portrait de Veronika Hendry, Présidente d'Actares

Membre du Comité d'Actares depuis quelques années, responsable tout d'abord de la Communication, puis du groupe «Pharma», et Présidente d'Actares depuis 2017, voici un bon moment pour me présenter.

Ma biographie est typique pour de nombreuses femmes de ma génération: formation dans le domaine de l'éducation, mariage, deux enfants. Un tournant soudain: veuve à 39 ans, puis licence en lettres (Lic. phil. I) et active dans l'enseignement, puis à la direction d'une autorité scolaire, puis formation continue comme conseillère en organisation et coach.

Un saut dans l'économie privée

Comme indépendante, j'ai été confrontée aux problèmes de la prévoyance. Comment une caisse de pensions fonctionne-t-elle? Qu'advient-il des fonds collectés? Par mon travail, mon regard a porté sur les sociétés multinationales et là, j'ai dû me saisir de questions liées à l'économie.

Active dans le comité

Membre d'Actares depuis peu, Ruedi Jörg, un ancien membre du Comité, m'a demandé si je pouvais envi-

sager d'y participer. Dès la deuxième réunion, j'étais dans le bain. En 2017, je me suis improvisé plus ou moins spontanément. D'abord pour une année, et maintenant, une deuxième se profile à l'horizon.

J'y suis prête pour les raisons suivantes: la collaboration avec le Secrétariat est efficace et motivante, les collègues du Comité sont pleins de bonne volonté et me soutiennent. Et le travail d'Actares est plus important que jamais! Mon but est d'élargir encore le cercle de nos membres et d'être mieux connus dans le public.



Réseau: «Fair Trade Town»

Les villes et municipalités suisses reçoivent la distinction «Fair Trade Town» pour leur engagement particulier en faveur du commerce équitable. Avec l'engagement de l'ensemble de la commune, on encourage une consommation durable et équitable, en mettant l'accent sur ses composantes sociales, économiques et écologiques.

Les petits paysans et les petites paysannes sont souvent mal placés pour négocier: dans le monde entier, ils sont 5,5 million à produire environ 90% du cacao. Mais ces petit(e)s paysan(ne)s sont souvent mal-placés pour négocier face à seulement une poignée de grandes entreprises qui contrôlent le commerce du cacao sur la planète. En raison des prix bas et volatiles, beaucoup d'entre eux, malgré un travail acharné, vivent au seuil d'une pauvreté absolue. Pour eux, le commerce équitable est donc souvent la seule possibilité pour améliorer leurs conditions de vie.

Les communes en faveur du commerce équitable

C'est ici qu'intervient «Fair Trade Town»: notre consommation est liée aux exigences globales sociales

et écologiques. «Fair Trade Town» distingue ainsi les collectivités pour leur engagement dans le commerce équitable, avec pour but de renforcer la conscience dans une consommation responsable. Avec l'implication de différents acteurs locaux et d'administrations communales est engagé un processus de durabilité. La commune devient un modèle, son engagement devient visible, et de nouveaux réseaux sont créés. Avec le label «Fair Trade Town», nous – en tant que communes – encourageons le commerce équitable et contribuons considérablement à l'amélioration du niveau de vie et des conditions de travail dans les pays en développement ou émergents. Actuellement, il existe en Suisse cinq «Fair Trade Towns», et de nouvelles viennent régulièrement les rejoindre.

Note de lecture: profit versus accès aux médicaments

Actares

Actionnariat
pour une
économie durable

Bern:
Actares, Postfach
CH-3000 Bern 23
T 031 371 92 14

Genève:
Actares, CP 161
CH-1211 Genève 8
T 022 733 35 60

www.actares.ch
info@actares.ch

IBAN:
CH30 0900 0000
1744 3480 3
PC / CCP:
17-443480-3

Des médicaments indispensables deviennent toujours plus coûteux; beaucoup demeurent inabordables. Ce qui a été avant tout un problème dans les pays en développement le devient de plus en plus dans des pays hautement développés comme la Suisse.

Dans son rapport «Protect patients, not patents», Public Eye donne une explication à cette évolution: la forte protection internationale par brevets pour les médicaments conduit à des monopoles et à une fixation de prix arbitraire. Les sociétés pharmaceutiques n'ont pas pu documenter de manière concluante que les coûts de développement et de production justifient les prix toujours plus élevés des médicaments.

Pour contourner la spirale du renchérissement, Public Eye propose d'émettre des licences obligatoires: chaque entreprise concurrente doit – contre une taxe de licence – pouvoir élaborer un générique du médicament protégé par un brevet, même contre la volonté du détenteur de ce brevet. Public Eye en attend la suppression du monopole, des médicaments à prix réduits et un plus large accès à des médicaments indispensables.

■ Protect patients, not patents. How medicine prices are leading to two-tiered healthcare in Switzerland. A Public Eye Report, May 2018, 44 pages. www.publiceye.ch/en/

Groupe de réflexion cherche lumières

Actares compte évidemment un Comité qui est l'instance qui décide. Son ordre du jour est chargé. Il ne souhaite guère s'engager dans de longs débats d'idées chronophages. Pour cette raison, Actares – dans sa panoplie d'outils – jouit d'un Groupe de réflexion, dont le rôle est de réfléchir aux questions de responsabilité sociale ou environnementale sur lesquelles il serait important d'interpeller une ou plusieurs entreprises. La vitalité d'Actares dépend de la pertinence des préoccupations que reflètent ses actions. Quand il le faut, le Groupe de réflexion se penche sur des questions exceptionnelles que soulèverait le comportement d'une entreprise en particulier.

Actares compte encore un groupe vote. Il est très sollicité pendant la saison des assemblées générales avec l'élaboration des recommandations de vote. Comme Actares est soucieuse de cohérence, ce groupe applique normalement des normes fixées à l'avance. Le Groupe de réflexion débat et forme ces principes.

Si vous avez des idées particulières pour un certain secteur ou une entreprise, venez les étudier et les soumettre aux réflexions des autres membres du groupe pour les affûter avant d'interpeller les entreprises dont le comportement laisse à désirer.

Impressum – Actares Bulletin n°37

Tirage en français: 800 exemplaires / en allemand: 1'100 exemplaires

Ont participé à la rédaction et à la traduction de ce numéro: Irene Aeberli, Christina Cain, Edouard Dommen, Doris Gerber, Veronika Hendry, Beat Honegger, Jean-François Rochat, Roger Said, Caroline Schum, Annemieke Stössel, Nicole Weydnecht

Photos: Actares, Fair Trade Town, Basile Morin

Mise en page/impression: Gegendruck GmbH, Neustadtstr. 26, 6003 Lucerne

Impression sur papier 100% recyclé, Rebello

Avec le soutien de la Ville de Genève, Département des finances et du logement